



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 30 juillet 2021

**TROIS ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIEPPE
ET UNE ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE DANS L'ARRONDISSEMENT DE ROUEN
EN SEPTEMBRE 2021**

Quatre scrutins municipaux doivent être organisés dans 4 communes du département dont trois sur l'arrondissement de Dieppe (Ardouval, La Haye, Richemont) et un sur l'arrondissement de Rouen (Auzouville l'Esneval).

Pour les communes d'Ardouval et d'Auzouville l'Esneval, il s'agit de compléter le conseil municipal pour pouvoir procéder à l'élection d'un nouveau maire.

Pour les communes de La Haye et de Richemont, il s'agit de compléter le conseil municipal qui a perdu plus du tiers de ses membres.

Les électeurs de ces quatre communes sont convoqués le dimanche 5 septembre 2021 et, en cas de second tour, le dimanche 12 septembre 2021.

La réception des candidatures s'effectuera comme suit :

- S'agissant des communes d'Ardouval, La Haye et Richemont, le dépôt des candidatures se fera à la sous-préfecture de Dieppe **du lundi 2 août et jusqu'au jeudi 19 août 2021, à 18 heures**. Dans le cas où le nombre de candidats au 1er tour serait inférieur au nombre de sièges à pourvoir, les candidatures pour le second tour seront reçues les **lundi 6 et mardi 7 septembre 2021** ;

- Pour la commune d'Auzouville l'Esneval, les candidatures devront être déposées à la préfecture de Rouen **du lundi 9 août 2021 au jeudi 19 août 2021**. Dans le cas où le nombre de candidats au 1er tour serait inférieur au nombre de sièges à pourvoir, les candidatures pour le second tour seront reçues les **lundi 6 et mardi 7 septembre 2021**.

Les déclarations de candidatures sont obligatoires et aucun autre mode de déclaration de candidature ne sera admis.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex